



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

viticulture

Question au Gouvernement n° 3351

Texte de la question

CRISE DANS LA VITICULTURE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. le président. La parole est à M. Jean Codognès, pour le groupe socialiste.

M. Jean Codognès. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Arnaud Lepercq. Et directeur de campagne !

M. Jean Codognès. Monsieur le ministre, vous le savez, la viticulture du Languedoc-Roussillon traverse une crise douloureuse, mais surmontable. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Yves Nicolin. Et la France ?

M. Jean Codognès. Il n'est que de saluer le beau succès de Vinisud à Montpellier, rassemblement professionnel de vignerons debout. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

Vous avez su entendre les viticulteurs et apporter déjà des réponses efficaces, notamment par le plan de septembre 2001 et les propositions de fin janvier. Pour autant, votre réflexion ne s'est pas arrêtée.

Pouvez-vous, aujourd'hui, tracer les perspectives de sortie de crise et permettre ainsi à la viticulture méditerranéenne de continuer à croire en son avenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche, pour une brève réponse. (« *Ministre de la campagne et de la pêche aux voix !* » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jean Glavany, *ministre de l'agriculture et de la pêche.* Comme vous venez de le souligner, monsieur le député, nous poursuivons, depuis le mois de septembre, l'application résolue et déterminée du plan pour la viticulture du Languedoc-Roussillon que j'avais annoncé ici même. Il allie des mesures de court et long terme et s'est notamment fixé comme objectif prioritaire le dégagement du marché : il a été bien accueilli par les professionnels.

M. Christian Jacob. Alors, cette agriculture, on la quitte pour la campagne ?

M. le président. Monsieur Jacob, vous pouvez prendre vos désirs pour des réalités, ce n'est pas une raison pour les exprimer à haute voix ! Cette réflexion est stupide ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*) Vous avez la parole, monsieur le ministre.

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Je suis heureux de pouvoir confirmer à la représentation nationale que l'Union européenne nous a autorisés à distiller quatre millions d'hectolitres cette année, ce qui

nous permettra d'éliminer environ 20 % de notre production de vin de table, dont l'abondance pesait sur les cours. Hier, au conseil agricole de Bruxelles, nous avons débattu de l'octroi des aides nationales. Si nous n'avons pas pu voter, c'est que le parlement danois a émis un vote défavorable à ces aides nationales, qu'elles soient françaises ou italiennes, et que le gouvernement danois était lié par ce vote d'un point de vue constitutionnel. Une intense activité diplomatique à l'égard du gouvernement et du parlement danois nous laisse espérer maintenant avec une quasi-certitude que le parlement danois reviendra sur ce vote dès vendredi et que l'aide à la distillation pour les viticulteurs français sera adoptée au conseil européen JAI de la semaine prochaine.

Je vous confirme, par ailleurs, que - c'est le second volet du plan -, demain, une réunion de travail avec les organisations professionnelles étudiera le dossier des aides de trésorerie, notamment des prêts bonifiés à 1,5 % qui nous sont réclamés ou des systèmes de préretraite que nous pouvons mettre en place.

Le dernier volet du plan est structurel. Il est bien de traiter la crise, mais encore faut-il veiller à ce qu'elle ne se reproduise pas l'année prochaine avec une nouvelle surproduction. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Nous disposons à la fois d'aides à la commercialisation, c'est-à-dire à la structuration de l'aval de la filière, et à la reconversion du vignoble. Mais nous n'avons pas beaucoup de dossiers. Il appartient aux professionnels de se saisir de ces aides pour que la reconversion du vignoble permette d'éviter que les mêmes difficultés ne se reproduisent l'année prochaine. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Codognès](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3351

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 février 2002